

TOMBOY

*Aspects sociaux en lien avec le film :
Famille et sexualité dans la société française*

- **Concubinage** = deux personnes vivant en couple, mais n'étant pas mariées (= "**union libre**").
- 1999 = création du **Pacte Civil de Solidarité (PACS)** qui attribue un statut juridique à tous les couples non mariés (hétérosexuels et homosexuels).
- Le PACS a été très controversé, mais a finalement été adopté par l'Assemblée nationale.
- Le PACS offre des droits aux deux partenaires, et permet également aux couples gays et lesbiens une reconnaissance officielle.
- Depuis 1999 jusqu'en 2008, 350 000 PACS ont été officialisés.
- Le PACS a attiré autant les couples hétérosexuels que les couples homosexuels.

12 février 2013 = adoption du projet de loi pour le mariage pour tous à l'Assemblée.

- Le but du projet = ouvrir aux personnes de même sexe la liberté de se marier et le droit d'adopter qui en découle.
- Le nouvel article 143 du code civil indiquera que « le mariage est contracté par deux personnes de sexe différent ou de même sexe ».
- Les Français auront la possibilité de se marier avec un ressortissant étranger de même sexe, ou deux ressortissants étrangers la possibilité de se marier en France même dans le cas où la loi du pays d'origine du ou des futurs époux ne reconnaîtrait pas la validité du mariage homosexuel.
- L'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe implique nécessairement l'ouverture de l'adoption, qu'il s'agisse de l'adoption conjointe d'un enfant par les deux époux ou de l'adoption de l'enfant du conjoint.

- Importance de **la politique familiale**, inaugurée dans les années 1930.
- Les objectifs de cette politique:
 - (a) Offrir une aide financière aux couples ayant plusieurs enfants.
 - (b) Encourager les femmes à avoir des enfants (= **politique nataliste**). Ce deuxième objectif est critiqué par certaines personnes, telles que les féministes.
- **1945 = droit de vote des femmes**

- **La Constitution de 1946** reconnaît les mêmes droits aux femmes qu'aux hommes.
- Pendant le XXe siècle, la femme est progressivement devenue l'égal de l'homme sur les plans juridique, financier, professionnel et politique.
- Aujourd'hui, les femmes constituent 48% de la population active.
- **1970 = création du MLF (Mouvement de Libération de la Femme)** qui a milité pour changer certaines lois par rapport à l'égalité des droits hommes/femmes.
- L'avortement et la contraception étaient interdits en France jusqu'en 1920.
- **1974 = Simone Weil**, ministre de la santé, a introduit un projet de loi légalisant l'avortement.
- **1982 = IVG (Interruption Volontaire de Grossesse)** est remboursée par la Sécurité sociale.
- 1978 = le viol est reconnu comme un crime
- 1975 = un couple peut divorcer par "consentement mutuel" (avant cela, il fallait que l'on reconnaisse une "faute" de la part de l'homme ou de la femme).
- 1991 = Edith Cresson est la première femme à être nommée Premier Ministre
- L'évolution de la vie sexuelle s'est accompagnée de modifications importantes dans la vie familiale:
 - (a) baisse du nombre de mariages depuis les 20 dernières années du XXe siècle
 - (b) l'union libre et le PACS sont devenus des alternatives au mariage religieux.